Les Portes du Ventoux

Mormoiron

La Gazette

Avril 2021 N°23

Sommaire

Édito 3

Actualités 4

Les Commerces
- Assistance Gestion Administrative (AGA)
- Les Marchés du Ventoux
- M.A coiffure à domicile
- Caroline – Massage bien-être

Conciliateur de justice à Mormoiron
Espace Naturel Sensible
Domaines viticoles
- Domaine du Tix
- Moulin des gypses

Stéphane BEAUME, ostéopathe mais pas que...

Associations 9

Foyer Rural – Les Ateliers de la Luciole
La Crèche de Mormoiron
Balade dans les Limons
ASL Pinèdes des Ocres
Foire aux Asperges

Culture 11

Nouvelle Carte Lecteur
Réaménagement de la bibliothèque
Coup de cœur « Le Dit du Mistral »
Don de Livres

Vie Municipale 13

Élections Départementales & Régionales
Cimetière
Restaurant scolaire, focus
Personnel administratif
Nouvel Aménagement à la Mairie
Carnet noir - Décès de Carine CONTE

Travaux 16

Les Travaux du Syndicat Rhône Ventoux
Le Square St Roch fait peau neuve

Infos 15

Détention d'animaux domestiques particuliers
Le printemps arrive et le débroussaillage s'impose
Emploi du feu

Infos pratiques 17

État civil

Agenda 19

Encartage (pages insérées)

Compte rendu du 13 janvier 2021
Compte rendu du 19 janvier 2021

MORMOIRON LA GAZETTE

Hôtel de Ville • 9, place de la Mairie • 84570 MORMOIRON
Tél. 04 90 61 80 17 • www.mormoiron.com
Direction de la Publication : Régis SILVESTRE
Secrétariat de la Communication : Nathalie PHONGCHITH
accueil@ville-mormoiron.fr
Édité à 1150 exemplaires

Ce numéro a été réalisé par :

Caroline Delfino, Lysiane Colin, Patrick Chavada, Bernard Le Dily, Françoise Boulben, Domaine du Tix, Moulin des Gypses, Sophie Hervy, Stéphane Beaume, Comité des fêtes communal de Mormoiron, ASL Pinèdes des ocres.

Crédits photos :

Caroline Delfino, Patrick Chavada, Bernard Le Dily, Domaine du Tix, Moulin des Gypses, Lise Conil, Stéphane Beaume, comité des fêtes communal de Mormoiron, ASL Pinèdes des ocres.

Édito

Chères Mormoironnaises
et Chers Mormoironnais,

Un an et la Covid 19 est toujours là, Mesdames et Messieurs, les gouvernants arrêtez vos mascarades, vos tiraillements entre vous, pensez plus à sauver des vies, le peuple souffre, l'angoisse grandit, la population devient de plus en plus agressive. Plus de paroles mais des actes, que les vaccins nous soient livrés en quantités suffisantes pour tous.

Nous les Maires et les acteurs de la santé, nous ferons le nécessaire pour vacciner.

Ensemble agissons pour notre santé, pour votre santé.

Malgré la morosité, mon équipe municipale et moi-même, continuons notre programme, mis en place depuis notre élection de 2014. Sauvegarder notre patrimoine.

Comme vous avez pu le voir dans le village la fontaine de BONNEFONT est en cours de réfection, le calvaire (Croix) a été repositionné au niveau du cimetière. Nous travaillons actuellement sur la réalimentation de nos fontaines par une réfection du réseau d'adduction d'eau. D'autres projets de plus grande envergure vont voir le jour, l'aménagement du square saint Roch pour les tout-petits, un gymnase au groupe scolaire pour le bien-être de nos enfants mais aussi pour le milieu sportif associatif, une maison des jeunes en partenariat avec la communauté des communes. Le démarrage du Plan Local d'Urbanisme est lancé, des réunions et consultations seront organisées.

Nous continuons sur notre dynamique, les élus de la majorité sont pleinement investis dans ces missions pour le bien collectif et pour que Mormoiron soit un village où il fait bon vivre.

Prenez soin de vous et de vos proches.

Votre Maire
Régis SILVESTRE
Vice-président de la CCVS

COMMERCES

ASSISTANCE GESTION **ADMINISTRATIVE** (A.G.A)

PROFESSIONNELS :

Quotidiennement vous êtes obligés d'effectuer des tâches administratives pour votre entreprise, souvent tard le soir ou les week-ends... Vous voudriez consacrer ce temps passé et votre énergie à votre activité principale ou à développer votre entreprise ou tout simplement, garder un peu de temps libre pour vous et votre famille ?

N'hésitez plus, je peux vous aider ! Faites appel à mes services ponctuellement ou régulièrement. Je suis expérimentée et de confiance, je saurai vous seconder dans la gestion administrative, comme :

- Rédaction de courriers divers et suivi (par mail ou courrier classique)
- Effectuer les démarches administratives sur internet,
- Élaboration de devis, appels d'offres, facturation clients (sous votre autorité et votre aval)
- Relances clients, suivi des impayés,
- Relation fournisseurs, suivi dossiers litiges, contrôle factures et règlements,
- Établir un prévisionnel de trésorerie pour rentrées et sorties,
- Mise en place de tableaux de suivis divers pour votre activité,
- Possibilité de faire le lien avec votre expert-comptable afin de préparer le dossier pour l'arrêté de comptes annuel (scanner les pièces justificatives pour les écritures de provisions)
- Classement et archivage de documents (papiers et/ou numérisation)

PARTICULIERS :

- Aide dans les tâches administratives courantes
- Rédaction et suivi de courriers divers,
- Appel téléphonique aux organismes pour renseignements, aide pour monter un dossier administratif,
- Aide pour la gestion de budget et prévisionnel des charges à payer.

Pour tous renseignements, vous pouvez me joindre les après-midi au 06 68 06 21 71

Régime de Micro Entreprise • Possibilité d'utiliser les chèques CESU pour les particuliers.

Mme Lysiane COLIN

LES MARCHÉS DU **VENTOUX**

Morgan et Vanessa ont ouvert une épicerie gourmande en décembre dernier sur la commune.

Les Marchés du Ventoux vous proposent fruits et légumes frais, pour la plupart locaux et raisonnés, des fromages sélectionnés par un fromager disciple d'escoffier, des charcuteries à la coupe y compris du Ventoux, de la viande fraîche en direct producteur, des plats traiteurs cuisinés par le chef du vendredi au dimanche et des poulets rôtis le dimanche matin.

À la belle saison ouvrira le glacier et la partie restauration le samedi soir.

Les Marchés du Ventoux
644, route de Carpentras
84570 Mormoiron

Tel : 09 50 17 16 62
Facebook : lesmarchésduventoux

Du mardi au samedi de 8 h 30 à 18 heures.

Le Dimanche du 9 heures à 13 heures.

Les horaires évolueront en fonction des normes sanitaires.

CAROLINE **MASSAGE BIEN-ÊTRE**

Dans un petit cocon au cœur du village, j'ai trouvé qu'il était important en ces périodes anxiogènes de pouvoir vous proposer un joli moment de détente et de lâcher prise.

Formée à différentes techniques de massage bien être, je me ferai un plaisir de vous recevoir sur rendez-vous pour prendre soin de vous.

Des formules avec des bons cadeaux vous seront également proposées à des tarifs très abordables.

Uniquement sur rendez-vous • N'hésitez pas à me contacter au 06 59 01 71 00

Soin non conventionnel et non médical, le massage bien-être est un ensemble de techniques manuelles qui ont pour finalité le mieux-être de la personne.

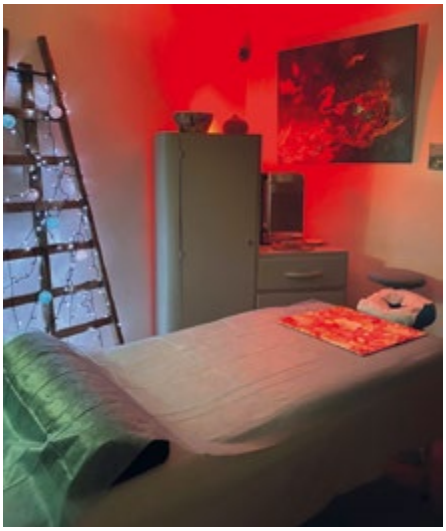

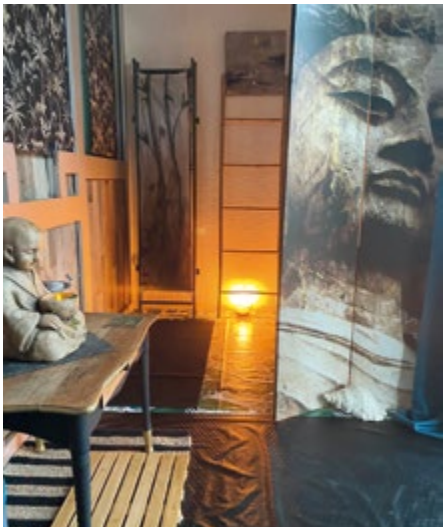

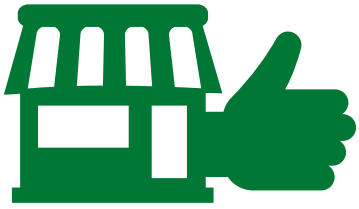

Les commerces non-présents dans ce numéro seront mis à l'honneur lors de la prochaine Gazette.

CONCILIATION DE **JUSTICE À MORMOIRON**

UNE RÉPONSE AUX ATTENTES DES CONCITOYENS

C'est ce qu'il ressort du rapport d'activité du dernier trimestre 2020. Plus de vingt personnes reçues. Quinze rendez-vous organisés. La typologie des affaires exposées est large allant des problèmes de voisinage (bruit, aboiement de chiens, odeurs, clôtures...) aux problèmes de concession funéraire en passant par les contrats en matière de consommation.

Plusieurs réunions ont permis de solutionner très simplement, et sans frais aucun, les différents exposés ou de répondre rapidement aux questions pertinentes posées par les personnes ayant rencontré le conciliateur.

Les permanences se tiennent le 2e mercredi de chaque mois en mairie. Pour obtenir un rendez-vous il suffit de contacter le secrétariat de mairie au 04 90 61 80 17.

ESPACE NATUREL **SENSIBLE**

« Les mares de la Pavouyère »

Le site de la Pavouyère présente un complexe de mares issues d'anciennes carrières d'ocre. Depuis 2017 et l'acquisition des terrains par l'Établissement Public d'Aménagement et de Gestion des Eaux du bassin-versant Sud-Ouest Mont Ventoux (EPAGE SOMV), le site est labellisé Espace Naturel Sensible du département de Vaucluse, sous maîtrise d'ouvrage de l'EPAGE.

Situé sur la commune de Mormoiron (84), le site de la Pavouyère s'inscrit dans un contexte environnemental plus large qui accueille la présence de plusieurs sites patrimoniaux, aux caractéristiques et fonctionnalités communes.

Depuis l'arrêt de l'activité ocrière, les espèces ont progressivement reconquis ces espaces au sein desquels s'observent aujourd'hui des communautés animales et végétales remarquables. Parmi les espèces emblématiques de la Pavouyère, le Pélobate cultripède a trouvé dans les milieux humides et les sables du piémont du Ventoux des habitats favorables à sa reproduction et nécessaires à la conservation de cette espèce sur le territoire.

La présence de cette espèce menacée représente un fort enjeu de conservation, qui a convaincu L'EPAGE Sud-Ouest Mont Ventoux d'acquérir et gérer le complexe de mares de cette ancienne carrière.

Pour ce faire, un comité de gestion a été institué dont la première réunion, en décembre 2017, a permis de poser les premières bases d'une démarche concertée visant la préservation et la valorisation de cet espace naturel de grand intérêt. Depuis lors, des expertises biologiques et écologiques ont été mises en œuvre sur le site tout au long de l'année 2018. Celles-ci ont permis de préciser les enjeux de conservation, et de définir les objectifs de gestion afin de voir garanties la conservation du site, de ses habitats naturels et celle des espèces remarquables qu'il accueille.

Le maintien des mares dans un bon état de conservation apparaît naturellement comme l'un des objectifs prioritaires, de même que la conservation des communautés d'amphibiens, dont le Pélobate cultripède.

Portant sur la période 2021-2025, ce premier plan de gestion établira tout d'abord le diagnostic patrimonial et fonctionnel du site, afin d'en faire ressortir les principaux enjeux et de définir ainsi les objectifs qui permettront de garantir la protection des habitats et des espèces.

Dans une seconde partie, les objectifs opérationnels seront déterminés afin de répondre à ces enjeux.

La définition des mesures de gestion permettra alors d'établir les moyens à mettre en œuvre afin d'atteindre ces objectifs.

À travers une gestion appropriée de cette mosaïque de milieux remarquables, et notamment des milieux humides, il sera possible d'assurer voire d'améliorer l'état de conservation des enjeux d'habitats et d'espèces exprimés sur le site de la Pavouyère.

Description du site

L'ENS « La Pavouyère » s'insère dans le piémont du Ventoux, à la limite de la petite région biogéographique « Sud Ventoux – Monts de Vaucluse », située dans l'arrière-pays méditerranéen.

Il est constitué de pinèdes à Pins maritimes ainsi que d'un complexe de mares et de substrats siliceux, dont l'originalité et la richesse des cortèges biologiques ont fondé la labellisation ENS.

Le site est délimité au sud par la route D14 et par la D942 au nord, entre lesquelles il se trouve enchâssé ce qui confère au site une forme triangulaire.

Mares de la Pavouyère

Le complexe de mares de la Pavouyère se compose d'une dizaine de mares temporaires de surfaces variées, qui s'expriment sur un substrat siliceux riche en ocre et dont la formation résulte d'une exploitation ocrière des terrains, aujourd'hui abandonnée.

D'une faible profondeur (entre 30 et 60 cm en moyenne, 1 m au maximum) et d'une surface réduite de quelques mètres carrés à plus de 200 m^2, ces mares se caractérisent par une mise en eau temporaire liée aux précipitations (caractère endoréique). On note une très forte turbidité de l'eau liée au substrat ocreux.

Les berges sont en pente douce mais souvent entourées de talus liés aux anciens fronts de taille des carrières.

La végétation aquatique est peu diversifiée, essentiellement composée de phragmites avec parfois un fort encombrement par du bois mort.

La végétation riveraine est composée d'une zone arbustive dense de type maquis sur sol siliceux, et d'un fort développement de la strate forestière, essentiellement composée d'une pinède à Pin maritime. Les espaces ouverts sont réduits et se trouvent rapidement en cours de fermeture.

Notons qu'aucun vestige physique de l'exploitation ocrière passée ne subsiste sur le site, et qu'en conséquence celui-ci se trouve vierge de tout bâti, infrastructure, galerie de mine…

Sur le site, 2 espèces d'amphibiens sont recensées :

- La Rainette méridionale (Hyla meridionalis Boettger, 1874)
- Le Pélobate cultripède (Pelobates cultripes Cuvier, 1829). Ce dernier est menacé en France et au niveau de la région PACA et est protégé au niveau national. Il représente ainsi un enjeu de conservation majeur. Sa présence a notamment induit la labellisation Espace Naturel Sensible du site.

Le Crapaud calamite et le Crapaud commun ont été vus à moins de 100 mètres à l'est du site. Leur présence dans les mares de l'ENS est donc probable.

LE PELOBATE CULTRIPEDE

Le maintien des mares dans un bon état de conservation apparaît naturellement comme l'un des objectifs prioritaires, de même que la conservation des communautés d'amphibiens, dont le Pélobate cultripède.

Portant sur la période 2021-2025, ce premier plan de gestion établira tout d'abord le diagnostic patrimonial et fonctionnel du site, afin d'en faire ressortir les principaux enjeux et de définir ainsi les objectifs qui permettront de garantir la protection des habitats et des espèces.

Dans une seconde partie, les objectifs opérationnels seront déterminés afin de répondre à ces enjeux.

La définition des mesures de gestion permettra alors d'établir les moyens à mettre en œuvre afin d'atteindre ces objectifs.

À travers une gestion appropriée de cette mosaïque de milieux remarquables, et notamment des milieux humides, il sera possible d'assurer voire même d'améliorer l'état de conservation des enjeux d'habitats et d'espèces exprimés sur le site de la Pavouyère.

DOMAINES VITICOLES

DOMAINE DU **TIX**

Fondé en 2001, puis repris en 2016 par André Tremblay, le Domaine du Tix est situé à 350 mètres d'altitude sur la colline de Notre Dame des Anges. Le domaine et ses parcelles bénéficient d'un cadre naturel privilégié face au versant sud du Mont Ventoux.
Les vignes de Viognier, Cinsault, Syrah, et Grenache dont l'âge est compris entre 25 et 60 ans, composent son vignoble d'une dizaine d'hectares. Celui-ci est certifié Exploitation de Haute Valeur Environnementale.
De plus, une démarche de conversion en Agriculture Biologique a été entreprise et devrait aboutir au label Bio pour le millésime 2021.
Cette volonté de respect de l'environnement s'accompagne donc d'un respect des vignes et du terroir pour proposer des vins blancs, rosé et rouges, équilibrés et gourmands.
Afin de produire un raisin d'exception, méticulosité et patience sont requises, Maintien des méthodes traditionnelles avec un important travail manuel: ébourgeonnage, arrachage des entre-cœurs, éclaircissage des grappes, optimisation de la surface des feuilles et vendanges manuelles en caissettes. Ensuite commence la vinification puis l'élevage pendant plusieurs mois pour proposer des vins ayant chacun leur personnalité.
Le Domaine du Tix espère avoir bientôt le plaisir de vous recevoir pour vous faire découvrir ses différentes cuvées reconnues pour leur finesse aromatique.

Domaine du Tix, 209 chemin du col blanc, 84570 Mormoiron • Tél.: 04 90 61 84 43 • 06 20 48 20 96
www.domaine-du-tix.com • contact@domainedutix.fr

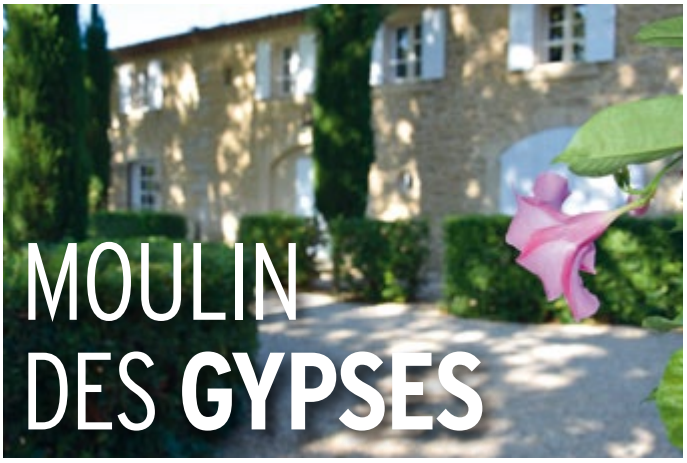

MOULIN DES **GYPSES**

Le Moulin des Gypses est un magnifique bâtiment du XIII[e] siècle. Bâtit à flanc de coteaux sur lieudit Le Paradou, il offre un cadre calme et raffiné à nos visiteurs.
Patrimoine du Marquis de sainte Croix de Pascalis puis de la Baronnie Ripert, c'est dans les années 90 que Château Pesquié entre en possession de ce magnifique moulin pour enfin devenir la Propriété de José Henrique Teixeira et d'Yves Vanaert en avril 2017.
Aujourd'hui, il doit son nom à la carrière de Gypse désaffectée, située sur les terres du domaine...
Yves, ancien restaurateur & sommelier et José ancien responsable de magasin de décoration se sont reconvertis pour y exercer plusieurs activités:

- **Location de meublés de tourisme** (3 gîtes - classés 4* - et 2 chambres d'hôtes)
- **Production d'huile d'olive en agriculture bio** sur une surface d'exploitation de 3 ha
  Décliné en 2 versions, on aura du fruité mur et du fruité vert. Les oliveraies devraient être labellisées AOP Provence pour la prochaine récolte
- **Production de vin en agriculture bio** sur une surface d'exploitation de 4,30 ha, nous utilisons du purin de plantes et des huiles essentielles afin d'éliminer petit à petit le sulfate de soude.
  Décliné en 2 cuvées:
  La Grande cuvée rouge en 3 millésimes: 2017, 2018, 2019. Il est important de préciser que la grande cuvée 2017 vient de retenir l'attention de Andréas Larson qui à déclarer que ce vin méritait sa place parmi les grands vins de la vallée du Rhône méridionale
  Caresses du Vent sur 3 couleurs:
  Rosé 2020 (en cours de réalisation)
  Blanc 2020 en Côtes-Du-Rhône issu de sélections de vins d'un autre vignoble
  Rouge 2019
- **Une boutique de vins & spiritueux** avec un coin épicerie fine

Moulin des Gypses, 1340 Route de Carpentras, 84570 Mormoiron
Tél.: 04 90 66 79 88 • Mail: contact@moulindesgypses.fr
Rendez-vous sur notre site: www.moulindesgypses.fr
Facebook: Moulin des Gypses

STÉPHANE **BEAUME,** OSTÉOPATHE MAIS PAS QUE...

Présentation :

Stéphane BEAUME est ostéopathe. Après 6 années de formation en ostéopathie, il s'installe à Mormoiron en 2010. Il reçoit dans son cabinet aussi bien les adultes que les enfants. Désireux de se perfectionner dans la prise en charge ostéopathique de ses patients sportifs, il obtient dès 2011 une maîtrise en staps et le titre d'éducateur sportif. Passionné par son métier, il investit son temps et son énergie pour promouvoir l'ostéopathie reconnue en France par la loi du 4 mars 2002. Ainsi, il obtient un diplôme en santé publique puis un master en droit international de la santé en 2016.

Auteur de nombreux articles juridiques dans des revues spécialisées, il est aussi l'auteur de l'ouvrage *Dictionnaire de médecine ostéopathique (2014)* édité chez Elsevier-Masson (Demi edizioni, 2017, pour la traduction en italien) et de l'essai *Ostéopathie : quel avenir en France ? Analyse juridique et perspectives sanitaires (2016)* édité chez Tita édition. Ces deux ouvrages assez différents s'adressent avant tout aux étudiants, aux ostéopathes diplômés mais aussi aux personnes intéressées par le sujet, comme par exemple les membres de l'association *Lire et Connaître* qui l'ont invité à donner une conférence sur « l'histoire de l'ostéopathie » à Mormoiron en février 2020.

Son travail d'écriture sur la terminologie lui ouvre les portes de l'enseignement en 2011 à l'école d'ostéopathie d'Avignon (IFOGA). Devenu peu à peu spécialiste des questions de santé, les universités (Avignon, Metz et la faculté de médecine de Nancy) le sollicitent à partir de 2013 pour enseigner la santé publique, la législation et les politiques de santé. En 2018, il initie un module de « Droit de l'ostéopathie animale » à l'université de Clermont-Ferrand, avant de se consacrer exclusivement à l'enseignement du module de « Droit de l'ostéopathie » à l'IFOGA.

En 2019, avec un certificat d'expertise judiciaire de SciencePo Aix en poche, il est nommé expert judiciaire près la cour d'Appel de Nîmes en tant qu'expert ostéopathe et ostéopathe du sport, une première en France. Cela renforce le souhait de Stéphane BEAUME de poursuivre son activité.

Ouvert aux autres médecines complémentaires (il complète sa pratique avec les principes de la médecine chinoise et de la phytothérapie), il travaille au quotidien en parfaite collaboration avec tous les professionnels de santé.

Une de ses passions : le jeu de société moderne

Sensible à la ludopédagogie (le jeu comme outil d'apprentissage) et pour le plaisir de jouer, Stéphane BEAUME se lance dans la création de jeux de société. *C'est le fait de partager un moment sympathique, avec des valeurs communes et le fait que tout le monde doit obéir aux mêmes règles pour avancer qui me plaît*, dit-il. Il commence à créer pour et avec son frère puis ensuite en solo. *À force d'entendre l'entourage vanter les mérites des jeux créés, il était tentant d'aller rencontrer les éditeurs.*

Qu'à cela ne tienne, Stéphane BEAUME va vivre toutes les émotions possibles jusqu'à l'édition d'un jeu, Aztec (édité par Matagot et distribué en France par Surfin'meeple). *C'est un vrai parcours du combattant où il y a assez peu d'élus. Croire en son jeu n'est pas suffisant, il faut que toute la chaîne d'acteurs valide le projet. D'autre part, le temps entre la signature et l'édition peut parfois durer plusieurs années.* Pour Aztec, le contrat fut signé en 2016 et le jeu est sorti... en 2020. Fort de son succès, Aztec est désormais distribué en France, aux Etats-Unis, au Royaume-Uni et en Chine.

Pour autant, ne lui parlez pas de Monopoly, de Cluedo ou du Mille Bornes. Le jeu de société a énormément évolué. Aujourd'hui, les jeux sont très variés. On trouve des jeux d'ambiance (parfait pour les moments entre amis), des jeux coopératifs (tous les joueurs perdent ou gagnent ensemble), des jeux de placement, de construction, etc. Il existe des jeux pour tous les goûts et tous les types de joueurs. Et partout en France des festivals de jeux de société permettent de les découvrir (sauf en ce moment à cause de la situation sanitaire).

Et Aztec, qu'est-ce que c'est ?

Aztec est un jeu de cartes avec des joyaux. Chaque joueur incarne un explorateur qui doit réaliser des combinaisons de joyaux pour gagner le plus de points. Simultanément les explorateurs vont récupérer des joyaux selon leur carte, puis parier sur la parole d'un autre : a-t-il pris les joyaux indiqués sur sa carte ? À la clé, bonus ou malus. Mais attention... un temple aztèque recèle toujours des malédictions ! Un poker à la sauce aztèque dès 10 ans pour 3-6 explorateurs et des parties rapides de 20-30 minutes.

Le Centre de santé des Écoles

À l'adresse du 360 La venue de mazan (ancienne route des écoles), face aux parkings de l'école primaire et proche de la Gendarmerie, un centre de santé regroupe plusieurs thérapeutes à votre disposition depuis plusieurs années. (Par ordre alphabétique) : Stéphane BEAUME ostéopathe • Marie-Odile BOTTALLA orthophoniste • Florence FERNANDEZ naturopathe, diététicienne, sophrologue • Marion MOONEN psychologue • Rémy PIZZO hypnothérapeute, magnétiseur, sophromagnétiseur • Chantal RICHARD-VILLON ostéopathe

LE FOYER **RURAL**

LES ATELIERS DE LA **LUCIOLE**

Une belle après-midi en extérieur, le mercredi 30 décembre afin de bien finir l'année.

Nous avons profité de la clémence du temps et du soleil qui était au rendez-vous ! Les enfants s'en sont donnés à cœur joie.

Merci encore à tous les participants, on recommence en 2021 avec plaisir et pour le plaisir de tous.

LA CRÈCHE DE **MORMOIRON**

La crèche réalisée par le comité des fêtes et la participation du foyer rural a été présentée face à la « place du clos » afin d'être exposée à la vue de tous dans le respect des règles depuis les grandes baies vitrées.

Pas moins d'une vingtaine de maisonnettes et de 80 santons ont été soigneusement placés.

Nous avons même eu le plaisir d'y trouver les reproductions de l'église, de l'ancienne mairie qui disposait de deux étages, de la pharmacie, du lavoir (qui à l'époque était couvert), du foyer rural réalisées par l'un de nos doyens du foyer rural de Mormoiron, Monsieur Raymond Horard devant un Ventoux peint spécialement pour l'occasion.

BALADE DANS **LES LIMONS**

Une balade bien sympathique dans le limon a été organisée par le Foyer Rural de Mormoiron ce jeudi 25 février.

Tous étaient ravis de se retrouver pour un vrai bol d'air en profitant d'une vue magnifique.

Prochain rendez-vous nature certainement prévu pour Pâques !

ASL **PINÈDE** DES **OCRES**

Une nouvelle association pour l'éco-gestion de nos forêts

L'association Les Pinèdes des Ocres est née de la volonté des propriétaires de parcelles forestières de se fédérer pour préserver, valoriser et assurer une gestion durable de la pinède de Mormoiron.

La forêt étant très morcelée avec 288 propriétaires sur 230 hectares, il fallait se regrouper pour relever les défis qui menacent cet espace naturel. Ce projet, à l'initiative du CNPF (Centre National de la Propriété Forestière) et financé par le Groupe d'Actions Locales (GAL Ventoux), nous permet d'envisager une vision à long terme intégrant trois aspects essentiels : environnemental, économique et social.

Créée en 2020, l'ASL Les Pinèdes des Ocres a été reconnue Groupement d'Intérêt Économique et Écologique Forestier par la Direction Régionale de l'Agriculture et de la Forêt de PACA et aura ainsi les outils pour engager une gestion cohérente de nos forêts.

Début 2021, une étude est lancée pour établir un diagnostic et rédiger un Plan Simple de Gestion qui déterminera les interventions forestières à réaliser au cours des 10 prochaines années, comme l'aménagement contre les incendies, création de clairière pour favoriser la biodiversité, coupe pour valoriser le bois en circuit court…

Propriétaires ou non, tous nous aimons nos forêts qui habillent notre paysage, abritent la biodiversité, filtrent notre eau, purifient notre air… Finalement elles font beaucoup pour notre qualité de vie, alors préservons-les.

Le conseil syndical

Contact :
aslpinedesdesocres@orange.fr

Tout nouveau propriétaire est bienvenu à rejoindre l'ASL, une admission groupée pourra être faite lors de la prochaine assemblée générale.

FOIRE AUX **ASPERGES**

La foire aux asperges se déroulera le 18 avril sous forme de marché.

Cette année, les conditions sanitaires ne nous permettent pas de faire d'animations, de restauration et de buvette.

NOUVELLE CARTE **LECTEUR**

Une nouvelle carte lecteur fait son apparition à la Bibliothèque municipale de Mormoiron !

Conçue aux couleurs de la commune et réalisée en PET (matière recyclable et sans chlore), elle est unique et sera remise à chacun de ses adhérents.

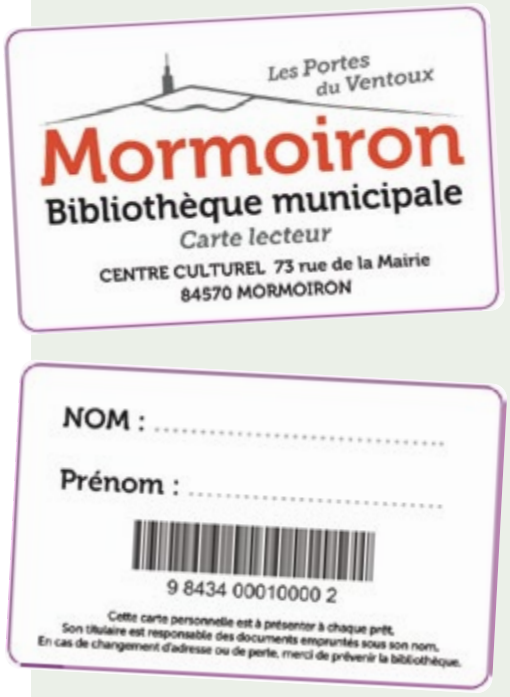

Carte lecteur recto verso

...Et pour le confort des enfants : ajout d'un cordon tour-de-cou sécurisé et d'un porte-badge.

À partir du printemps 2021, tout écolier de Mormoiron bénéficiera d'une carte lecteur nominative. Cette carte, qui lui sera remise à l'école, sera utilisable hors et pendant le temps scolaire. Elle permettra l'emprunt de 5 documents, dont 1 avec la classe, pour une durée de 3 semaines.

Individuelle et personnelle, la nouvelle carte lecteur sera à présenter lors de vos emprunts. Avec un code-barres sur la carte, on scanne la carte et hop, on passe les prêts. Aucune erreur possible !

Votre carte vous permet aussi d'accéder aux services à distance et à son compte lecteur depuis le catalogue en ligne de la bibliothèque (afin de prolonger un prêt, de connaître le nombre de livres à ramener ou sélectionner et réserver des documents).

Attention, le catalogue en ligne de la bibliothèque a évolué !
Il est désormais accessible ici :
https://mormoiron-pom.c3rb.org/

Conditions d'accès et d'emprunts

- Consultation sur place, libre et gratuite
- Accès aux Personnes à mobilité réduite
- Accès WIFI gratuit
- Prêt des documents : 5 documents pour 3 semaines (1 nouveauté pour 2 semaines ; CD/DVD, 1 semaine)

Catalogue en ligne et accès au compte lecteur :
https://mormoiron-pom.c3rb.org/

Adhésion

- Gratuit pour les moins de 14 ans
- Cotisation annuelle pour les plus de 14 ans : 10 €
- Cotisation Vacanciers : 5 €/semaine + chèque de caution 20 €
- Conditions d'inscription : 1 pièce d'identité, 1 justificatif de domicile
- Enfants Individuels : Gratuit sous condition d'inscription par parent référent

RÉAMÉNAGEMENT DE LA **BIBLIOTHÈQUE**

La Bibliothèque municipale de Mormoiron se refait une beauté !

Dans le but de mieux servir le public, la Bibliothèque municipale réorganise ses espaces.

Le nouvel aménagement permettra d'accueillir un nouveau mobilier moderne et fonctionnel.

C'est pourquoi un temps de fermeture à compter du 18 mars, sera nécessaire pour la mise en œuvre du projet pour une réouverture printanière suivie de son inauguration.

Nous remercions les usagers de leur compréhension ainsi que tous ceux qui ont participé à cette réalisation.

Vous êtes natifs de Mormoiron ou y vivez. Vous souhaitez partager des anecdotes, histoires, documents sur la commune. Contactez le Centre Culturel de Mormoiron au 04 90 61 96 35 ou bibliothecaire@ville-mormoiron.fr

COUP DE CŒUR « LE DIT MISTRAL »

Le Dit Mistral est le premier roman d'Olivier Mak-Bouchard, primé Première Plume 2020.

Une histoire d'amitié, ancrée dans les terres de Vaucluse où l'auteur rend un hommage vibrant aux éléments et aux valeurs paysannes de Provence.

Tout commence par une relation de bon voisinage. Deux hommes, aux prises avec le mistral, découvrent une source dans un champ. L'ocre, le calcaire, la faune, la flore participent ici à la construction d'une légende balancée au gré du vent sur cette terre ancestrale.

« Quan lou vent coumenco, vento très jour, siès ou noun.

(Le vent dure trois, six ou neuf jours.)

Si le lecteur veut comprendre comment toute cette histoire a pu arriver, il ne doit pas avoir peur de remonter dans le temps. S'il se limitait au réel qui baigne chacune de ses journées, il risquerait de ne pas saisir le fin mot de tout ce qui va suivre, ou pire encore, de ne pas y croire du tout. Il comprendrait à la rigueur le comment, mais le pourquoi lui échapperait. Il serait comme un de ces touristes qui, les jours de crue du Calavon, n'en croient pas leurs yeux et se demandent comment un si petit rataillon peut se transformer en quelques heures en fleuve Amazone, aussi large que violent. Les Anciens lui diront que forcément, c'est lié au relief du pays: une cuvette, une vallis clausa en entonnoir dont le Calavon est l'unique réceptacle en temps de pluie, vous comprenez. »

Olivier Mak-Bouchard invite le lecteur dans les contes d'hier et d'aujourd'hui. Un bonheur !

Le Dit du Mistral, d'Olivier Mak-Bouchard, Éditions Le Tripode, 2020

Disponible à la Bibliothèque municipale de Mormoiron.

DON DE LIVRES

Don de livres de M. GERBAUD à la Bibliothèque de Mormoiron.

M. Gregory GERBAUD, gérant depuis juillet 2020, de la Maison de la Presse « Le Coin des curieux » à Mormoiron, a fait un don de plus de 70 livres neufs à la Bibliothèque municipale ! En effet, souhaitant développer d'autres produits, M. GERBAUD a considéré, afin de servir le public, que les « livres proposés avaient plus leur place dans la bibliothèque de la commune ».

Ces livres sont de qualité, d'éditeurs variés avec une thématique régionaliste et locale, qui seront appréciés par un large lectorat.

Notre buraliste est heureux « d'avoir eu le plaisir de contribuer au Centre culturel ».

Un plaisir partagé.
Nous tenons à remercier chaleureusement
M. GERBAUD pour sa générosité et son attention.

ÉLECTIONS DÉPARTEMENTALES & RÉGIONALES

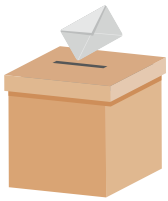

Les 13 et 20 juin prochains vont se dérouler les élections départementales et régionales.

Les inscriptions seront possibles sur les listes électorales jusqu'au 7 mai. Les cartes électorales seront imprimées après la clôture des inscriptions et seront envoyées à l'adresse de rattachement au minimum trois jours avant la date du premier tour de scrutin.

L'annonce du double scrutin nous conduit à déménager les bureaux de vote à la Ruche.

Chaque bureau sera composé de deux urnes, le président et le secrétaire pourront être mutualisés pour les deux scrutins. Les assesseurs quant à eux seront dédoublés. Les isoloirs seront communs aux deux votes.

Une double procuration sera possible pour ces élections et pour ces deux scrutins (chaque électeur pourra disposer de deux procurations établies en France). Les mandants et mandataires devront être inscrits sur la liste électorale de la même commune.

CIMETIÈRE

- ***La reprise de concessions perpétuelles à l'état d'abandon arrive à terme après 3 ans de procédure.*** Plusieurs emplacements seront prochainement disponibles dans l'ancien cimetière. Les personnes souhaitant des renseignements pour un éventuel achat d'une concession doivent se faire Connaître en mairie, service cimetière.
- ***La préfecture de Vaucluse lance un appel aux Maires de France concernant les sépultures des soldats morts pour la France.*** Dans le cadre des reprises de concessions à l'état d'abandon, il est proposé aux communes de créer une tombe collective dans laquelle seront rassemblés les restes des combattants Morts pour la France retirés des tombes en déshérence. Il nous appartient de les conserver et les sauvegarder. Un emplacement proche du monument aux morts sera dédié à nos combattants. Cette sépulture sera entretenue et fleurie par la municipalité.
- ***La haie de cyprès*** longeant le mur Est de l'ancien cimetière sera taillée prochainement.
- ***Un nouveau dépositoire*** est prévu dans le nouveau cimetière.
- ***Un point d'eau*** a été installé sur le mur sud de l'ancien cimetière.

LE RESTAURANT SCOLAIRE, FOCUS

La restauration aux écoles c'est :

- ***3 employés mobilisés*** pour élaborer, préparer, cuisiner les repas, entretenir et nettoyer le matériel,
- ***17000 repas servis*** en moyenne annuellement,
- ***2,30 €,*** prix facturé aux familles pour un repas,
- ***Un circuit d'approvisionnement court*** faisant largement appel aux commerçants Mormoironnais pour soutenir l'économie locale,
- ***La limitation des intermédiaires*** et des déplacements pour diminuer l'empreinte carbone, engendrées par les livraisons,
- ***Des menus*** réalisés en fonction des produits de saison,
- ***Des plats*** confectionnés et cuisinés sur place en faisant appel à des aliments non transformés,
- ***Un équipement professionnel*** performant soumis tous les mois à des contrôles sanitaires stricts des services départementaux, tant pour les lieux, le matériel, les couverts, les plats ainsi que la nourriture.

PERSONNEL **ADMINISTRATIF**

Mme Nathalie ORBAN, *Directrice Générale des Services.*
dgs@ville-mormoiron.fr

Mme Françoise BOULBEN, *en charge de l'état civil, du cimetière.*
04 90 61 78 42 ou etatcivil@ville-mormoiron.fr

Mme Nathalie PHONGCHITH, *en charge de l'accueil, de la Communication, des Associations, des inscriptions scolaires, des Élections et de la Population. 04 90 61 80 17 ou accueil@ville-mormoiron.fr*

Mme Corinne RAME, *en charge des Ressources Humaines.*
rh@ville-mormoiron.fr et du CCAS, uniquement sur rendez-vous au 04 90 66 06 25 ou ccas@ville-mormoiron.fr

Mme Charlène SILVESTRE, *en charge de la comptabilité publique.*
04 90 66 08 05 ou compta@ville-mormoiron.fr

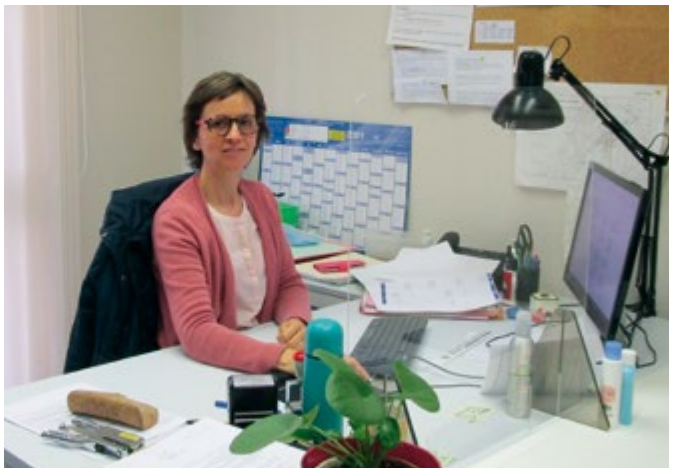

Mme Carole FOREST, *en charge de l'urbanisme.*
Les mardis et vendredis sur rendez-vous au 04 90 61 78 47 ou urbanisme@ville-mormoiron.fr

NOUVEL AMÉNAGEMENT À LA **MAIRIE**

La municipalité a investi 27 000 € pour le réaménagement des locaux de la Mairie avec la création de deux bureaux supplémentaires dans l'espace commun.

L'ensemble du mobilier a été renouvelé par du matériel plus adapté et qui garantit aussi la distanciation et la mise en place d'écran de protection entre les personnels.

Une salle d'attente a été créée et la banque d'accueil adaptée aux personnes en fauteuil roulant a été mise en place.

Le mobilier de la salle du conseil municipal est renouvelé, plus performant, il est plus adapté aux contraintes de maintenant. La mise en place d'un système de projection via un vidéo projecteur à courte focale et un système de visioconférence va venir compléter le dispositif.

Les mesures du COVID 19 et la gestion de crise nous imposent ces évolutions où les réunions en présentiel ne sont plus systématique.

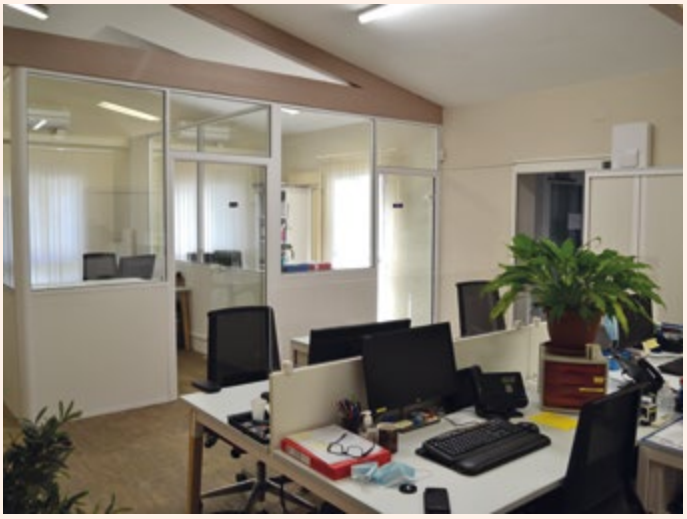

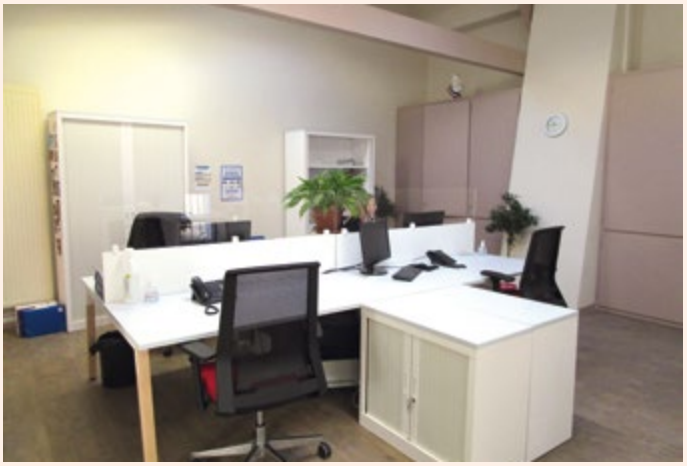

CARNET NOIR
DÉCÈS DE **CARINE CONTE**

Le Maire et le conseil municipal ont le regret de vous faire part du décès le 18 mars 2021 suite à une longue maladie de Madame Carine CONTE conseillère municipale à Mormoiron. Sa joie de vivre et sa volonté de s'investir pour notre village vont nous manquer.

Nous présentons nos condoléances à sa famille et pensons très forts à ses 4 enfants.

LES TRAVAUX DU SYNDICAT RHÔNE VENTOUX SUR LA **COMMUNE DE MORMOIRON**

Quelques chiffres du syndicat.

190 000 **habitants desservis en eau potable.**

72 000 **habitants bénéficiant des services de l'assainissement collectif**

10 000 **habitants bénéficiant des services de l'assainissement individuel.**

Les actions faites à mormoiron

ANNEE 2019 – 2020			
Eau potable		Eau usée	
travaux	Coût	travaux	coût
Renouvellement de 1km5 de canalisation sur la D 942	605 951 €	Réhabilitation rue du plan du saule	35 846 €

Les actions à venir sur Mormoiron

ANNEE 2021 – 2022			
Eau potable		Eau usée	
travaux	Coût	travaux	coût
Renouvellement de canalisation et de branchement			
Rue du portail de la nation 170 ml et 15 branchements	80 000 €	Rue du portail de la nation 170 ml et 15 branchements	110 000 €
La venue de mazan Et place du clos 380 ml et 40 branchements	195 000 €	La venue de mazan Et place du clos 500 ml et 15 branchements	280 000 €
Chemin de valerne 700 ml et 4 branchements	180 000 €	Travaux sur la commune en plusieurs points	120 970 €
Chemin peirounière 790 ml et 4 branchements	240 000 €	Quartier le Pont 80 ml et 4 branchements	46 500 €
Chemin sables défend 300 ml et un branchement	70 000 €	Quartier le fournet 200 ml et 8 branchement	122 500 €
		Station épuration	1 900 000 €
Soit 2340 ml de canalisations et une reprise de 67 branchements	765 000 €	Soit 950 ml de canalisation et reprise de 52 branchements	2 579 970 €

Comme vous le voyez le syndicat investit sur la commune et le remplacement de notre station d'épuration est au programme. Les travaux devraient commencer dans le 2e semestre 2021.

Ce sera une station d'épuration à roseaux mais nous aurons l'occasion de vous présenter ce projet dans un prochain numéro.

LE SQUARE ST ROCH FAIT **PEAU NEUVE**

La municipalité a décidé de réaménager le square Saint Roch, chemin du Fournet.

Si l'aire de loisirs à côté du stade est plus appropriée pour les enfants, nous avons décidé de dédier ce square aux tout-petits.

Un réaménagement du square va être fait avec des actions sur les aspects paysagers, sa végétation, le cheminement, la création d'une aire de jeux, la mise en place de banc en bois par la société Sud Espace Vert pour un montant de 40136 € HT et la mise en place de jeux par l'entreprise TOTEM pour une valeur de 45242 € HT.

Ce seront 5 jeux pour les tout-petits qui permettront aux familles de venir passer un agréable moment dans le village.

Les travaux devraient être terminés en juillet 2021.

DÉTENTION D'ANIMAUX DOMESTIQUES **PARTICULIERS**

Direction Départementale de la protection des populations.

Rappel des obligations en matière de DÉTENTION DE PETITS RUMINANTS ou de porcs.

- **La détention de petits ruminants (chèvres) impose de respecter la réglementation en vigueur :**

L'article D.212-26 du CRPM (Code Rural et de la Pêche Maritime) nécessite que la détention d'ovins ou de caprins fasse l'objet d'une déclaration à l'EDER (Établissement Régional de l'Élevage) ;

L'article R.212-12-I, Alinéa 1 du CRPM nécessite que les ovins et caprins de plus de 6 mois soient réglementairement identifiés ;

La déclaration de détention et d'identification permet de garantir leur traçabilité :

L'article L.228-1, Alinéa 2 du CRPM nécessite que les détenteurs de petits ruminants respectent la réglementation sur les recherches obligatoires de la Brucellose ;

Cette maladie très contagieuse entre ruminants peut également toucher les humains.

- **La détention de porcs impose la déclaration de l'élevage, la désignation d'un vétérinaire sanitaire, le dépistage de la maladie d'Aujeszki chez les animaux et la mise en place de mesures de biosécurité.**

L'article D.212-35 du CRPM prévoit que « tout détenteur de porcins est tenu de se déclarer auprès de l'établissement d'élevage afin que celui-ci lui attribue un numéro national d'exploitation qui lui est propre » ;

L'article D.203-1 du CRPM prévoit que « les personnes tenues de désigner un vétérinaire sanitaire sont les propriétaires et détenteurs des animaux » ;

Il est à noter que ces dispositions s'appliquent dès la détention d'un animal reproducteur ou de deux animaux à l'engrais.

De plus, un plan de biosécurité doit être mis en place pour éviter les intrusions de sangliers sauvages et les contacts entre ceux-ci et les porcs.

Pour plus d'informations, la Préfecture vous invite à vous adresser à la Direction Départementale de la Protection des populations, au service Santé Protection Animale et Environnement, ddpp-sspa@vaucluse.gouv.fr.

LE PRINTEMPS ARRIVE ET LE **DÉBROUSSAILLAGE S'IMPOSE**

Un arrêté préfectoral fixe et précise les règles concernant le débroussaillement obligatoire qui incombe au propriétaire ou ayant droit et s'applique notamment :

- Aux abords des constructions, chantiers, travaux ou installations sur une profondeur de 50 mètres, et jusqu'à 10 mètres de part et d'autre des voies privées y donnant accès,
- Sur les terrains (totalité des emprises) situés en zone urbaine,
- dans les ZAC, les secteurs de lotissement ou d'association foncière urbaine,
- Dans les campings et les caravanings,
- Dans les terrains situés dans les zones soumises aux prescriptions d'un Plan de Prévention des Risques Naturels.

La distance de débroussaillement peut être portée dans certaines zones à 100 mètres autour de la construction.

On entend par débroussaillement les opérations de réduction des combustibles végétaux de toute nature dans le but de diminuer l'intensité et de limiter la propagation des incendies. Ces opérations assurent une rupture suffisante de la continuité du couvert végétal. Elles peuvent comprendre l'élagage des sujets maintenus et l'élimination des rémanents de coupes.

EMPLOI DU **FEU**

SAPEURS-POMPIERS Département VAUCLUSE SDIS

SERVICE DEPARTEMENTAL
D'INCENDIE ET DE SECOURS DE VAUCLUSE

EMPLOI DU FEU

Etes vous propriétaire ou occupant du terrain concerné

- **Non**
  - Il est interdit de:
    -bruler les déchets verts
    -de porter ou d'allumer du feu
    -de fumer à l'intérieur des bois ainsi que sur les voies qui les traversent ou les bordent
    -de jeter des objets en ignition sur ces mêmes voies et sur les abords.
  - **Non**
    - Vous êtes à plus de 200m d'un massif
      - **Non**
        - (1) Incinération possible des déchets verts uniquement liés:
          -obligation légale de débroussaillement liée au risque feux de forêts
          -à l'exploitation agricole (parcelles agricoles et sup à 0,5 ha)
          -à la gestion forestière
          -à une obligation de destruction par brulage au titre de la prophylaxie
          EN RESPECTANT LE CALENDRIER CI DESSOUS
      - **Oui**
        - (2) Incinération possible des déchets verts uniquement liés:
          -à l'exploitation agricole (parcelles agricoles et sup à 0,5 ha)
          -à la gestion forestière
          -à une obligation de destruction par brulage au titre de la prophylaxie
    - Vous êtes à plus de 400m d'un massif
      Vous êtes exploitant agricole
      - **Non**
        - Interdiction de brûlage
      - **Oui**
        - (3) Brulage des végétaux sur pied possible au delà de la limite des 400m de la zone boisée
  - **Oui**
    - ⚠ Incinération Interdite
- **Oui**
  - Vent > 40km/h
    ou
    Episode de pollution atmosphérique
  - **Non**
    - Vous êtes à plus de 200m d'un massif
      - **Non**
        - (1) Incinération possible des déchets verts uniquement liés:
          -obligation légale de débroussaillement liée au risque feux de forêts
          -à l'exploitation agricole (parcelles agricoles et sup à 0,5 ha)
          -à la gestion forestière
          -à une obligation de destruction par brulage au titre de la prophylaxie
          EN RESPECTANT LE CALENDRIER CI DESSOUS
      - **Oui**
        - (2) Incinération possible des déchets verts uniquement liés:
          -à l'exploitation agricole (parcelles agricoles et sup à 0,5 ha)
          -à la gestion forestière
          -à une obligation de destruction par brulage au titre de la prophylaxie
    - Vous êtes à plus de 400m d'un massif
      Vous êtes exploitant agricole
      - **Non**
        - Interdiction de brûlage
      - **Oui**
        - (3) Brulage des végétaux sur pied possible au delà de la limite des 400m de la zone boisée
  - **Oui**
    - ⚠ Incinération Interdite

vous êtes à moins de 200 m de bois, forêts et terrains assimilés	Janvier/février	1er mars/15 avril	16 avril/31 mai	1er juin/15 octobre	16 octobre/31 décembre
	Possible Sans dérogation	Possible avec dérogation Préfectorale après avis SDIS/DDT	Possible Sans dérogation	Possible avec dérogation Préfectorale après avis du SDIS/DDT	Possible Sans dérogation

Dans les cas 1,2,3:
- débroussailler (5 m au moins) ou désherber les abords de la zone pour éviter toute propagation
- procéder à l'allumage après 8 h et à l'extinction totale avant 16 h 30 pour les communes hors PPA
- procéder à l'allumage après 10 h et à l'extinction totale avant 15h 00 pour les communes en PPA
- assurer une surveillance constante jusqu'à l'extinction complète du foyer

(Arrêté préfectoral n°2013030-0006 du 30 janvier 2013)

SDIS – Esplanade de l'Armée d'Afrique – 84018 AVIGNON Cedex 1★ Tél: 04.90.81.18.18

Vacances scolaires

Vacances de printemps :
du samedi 24 avril au lundi 10 mai 2021

Pont de l'Ascension :
du 13 mai au lundi 17 mai 2021

Vacances d'été :
du 6 juillet au mardi 1er septembre 2021

Gardes des médecins

(Du samedi 8 heures au dimanche 20 heures)

Dr HANSBERGER – Bédoin – 04 90 65 92 12

Dr CAUT-POITOUT – Mazan – 04 90 69 63 15

Dr BLANCHARD-MARMOTTAN – Malemort-du-Comtat 04 65 02 00 40

Dr CASEGAS – Bédoin – 04 90 65 92 12

Dr GUBERT – Bédoin – 04 90 65 92 12

Dr LUNADIER – Mormoiron – 04 90 61 80 27

Dr NADRA – Villes-sur-Auzon – 04 90 61 88 96

Dr Irina TURTURICA – Mazan – 04 90 29 67 78

Dr Daniel TURTURICA – Mazan – 04 90 69 70 17

Dr BRENGUIER – Mazan – 04 90 69 88 67

Sous réserve de modification de dernières minutes

AVRIL

Samedi 3 et Dimanche 4 avril
Dr EMPHOUX - Bédoin - 04 90 65 92 12

Lundi 5 avril
Dr TURTURICA Daniel - Mazan - 04 90 69 70 17

Samedi 10 et Dimanche 11 avril
Dr LUNADIER - Mormoiron - 04 90 61 80 27

Samedi 17 et Dimanche 18 avril
Dr GUBERT - Bédoin - 04 90 65 92 12

Samedi 24 et Dimanche 25 avril
Dr CAUT-POITOUT - Mazan - 04 90 69 63 15

MAI

Samedi 1er et Dimanche 2 mai
Dr BLANCHARD-MARMOTTAN - Malemort du Comtat - 04 65 02 00 40

Samedi 8 et Dimanche 9 mai
Dr BRENGUIER - Mazan - 04 90 69 88 67

Jeudi 13 et Vendredi 14 mai
Dr TURTURICA Daniel - Mazan - 04 90 69 70 17

Samedi 15 et Dimanche 16 mai
Information non connue à ce jour

Samedi 22 et Dimanche 23 mai
Dr CASEGAS - Bédoin - 04 90 65 92 12

Samedi 22 et Dimanche 23 mai
Dr CASEGAS - Bédoin - 04 90 65 92 12

Lundi 24 mai
Dr CASEGAS - Bédoin - 04 90 65 92 12

Samedi 29 et Dimanche 30 mai
Dr CAUT-POITOUT - Mazan - 04 90 69 63 15

JUIN

Samedi 5 et Dimanche 6 juin
Dr BLANCHARD-MARMOTTAN – Malemort du Comtat – 04.65.02.00.40

Samedi 12 et Dimanche 13 juin
Dr LUNADIER - Mormoiron - 04 90 61 80.27

Samedi 19 et Dimanche 20 juin
Dr TURTURICA Daniel - Mazan - 04 90 69 70 17

Samedi 26 et Dimanche 27 juin
Dr TURTURICA Daniel - Mazan - 04 90 69 70 17

ÉTAT CIVIL

Naissances

Léonie MANGENEY *née le 12 décembre 2020*
Miya MELLITI *née le 25 janvier 2021*

Décès

Andrée LATOUR *née MONTAGARD (89 ans)*
Daniel JEANJEAN *(74 ans)*
Jeannine MICHELON *née BERTINI (86 ans)*
Blandine PAREDES *née CONIL (90 ans)*

Agenda

Soumis en fonction des directives sanitaires liées au Covid-19.

AVRIL

3 avril
Cinéval

17 avril
Cinéval

18 avril
Foire à l'Asperge

MAI

8 mai
Commémoration de la Victoire du 8 mai 1945

8 & 9 mai
Rallye des Monts de Vaucluse

22 mai
Cinéval

JUIN

5 juin
Cinéval

6 juin
les boules provençales (voitures anciennes) – place du clos

13 juin
Élections Départementales et Régionales

19 juin
Cinéval

20 juin
Élections Départementales et Régionales

21 juin
Fête de la Musique

Juin
Feux de la Saint-Jean

Les Portes du Ventoux
Mormoiron
La Gazette

Retrouvez l'agenda sur www.mormoiron.com/events

Conception graphique & impression :
CTR • imprim'vert • www.compotyporelief.com